Premier
séminaire
national
de réflexion
sur les démarches
d'évaluation
environnementale

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE AU-DELÀ DES PROCÉDURES

Regards croisés sur les démarches de prise en compte de l'environnement
pour améliorer la qualité des projets et des décisions

lundi 5 et mardi 6 septembre 2016

AgroparisTech
19 avenue du Maine, Paris 15e
métro Montparnasse-Bienvenüe

PROGRAMME

AgroParisTech

en association avec

SIFÉE Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale

SFDE Société française pour le Droit de l'Environnement

Cerema

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE AU-DELÀ DES PROCÉDURES

Regards croisés sur les démarches de prise en compte de l'environnement pour améliorer la qualité des projets et des décisions

Les démarches d'évaluation environnementale : progressivement reconnues par le droit et 40 années de pratique... mais encore mal comprises et insuffisamment valorisées

Parmi les pays pionniers à introduire dans le droit, avec la loi du 10 juillet 1976, les études d'impact environnemental des projets, la France a depuis 40 ans généralisé la pratique et les démarches d'évaluation environnementale à l'échelle des projets, des plans et programmes, voire des politiques. Une telle dynamique, largement influencée par le droit européen, est une tendance mondiale : environ 250 pays et organisations prévoient, au moins en théorie, l'évaluation environnementale dans leur processus décisionnel. A bien des égards, les démarches d'évaluation environnementale apparaissent comme un levier a priori efficace pour intégrer de manière transversale les préoccupations environnementales et sanitaires dans les politiques publiques comme dans l'initiative privée. Participant à un processus de conception et de décision clair et transparent, elles permettent à la fois de valoriser l'expertise préalable, de responsabiliser le décideur dans ses choix et d'impliquer les parties prenantes et le public, dans le respect des principes du développement durable.
Elles sont logiquement l'occasion pour les maîtres d'ouvrage d'améliorer leur projet initial ou de mieux maîtriser les incertitudes qu'ils rencontrent. La confrontation aux situations pratiques démontre que les questionnements théoriques, méthodologiques ou encore juridiques, s'ils sont loin d'être épuisés, justifient de continuer à progresser collectivement tant dans l'expertise technique, que dans la qualité des débats et des processus de décision.

Mais malgré sa dimension progressiste, l'évaluation environnementale, particulièrement en France, continue de souffrir d'un déficit de visibilité ou de compréhension. Elle est encore trop souvent perçue comme un exercice et un surcoût imposés, plus ou moins « alibi » procédural, qui arriverait en fin de conception parmi d'autres éléments de procédure. Le formalisme juridique qui l'entoure alimente parfois – sans que cela soit recherché – ce sentiment.

Au-delà des enjeux de procédure, replacer l'évaluation environnementale dans son rôle charnière entre l'expertise technique et l'aide à la décision

Il y a donc un intérêt à réinterroger collectivement les visions de l'évaluation environnementale, pour tâcher d'en retrouver le sens au-delà des seules procédures : celui de servir la performance environnementale, plus largement la qualité des projets, plans et programmes ou politiques, tout en renforçant la légitimité des processus décisionnels et en facilitant l'exercice des responsabilités. Telle est l'ambition de ce séminaire.

La première rencontre nationale rassemblant les différents acteurs des démarches d'évaluation environnementale pour échanger sur le fond

Première du genre, cette rencontre vise à partager les expériences et croiser les regards entre tous les acteurs intervenant dans le champ de l'évaluation environnementale, en France ou à l'étranger : maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre, collectivités territoriales, bureaux d'études, experts, juristes, services de l'État, juges administratifs, chercheurs dans le domaine de l'environnement ou de la gouvernance territoriale, techniciens de l'environnement, associations...
Conçu pour faciliter l'échange entre théoriciens et praticiens de tous horizons, il privilégie l'interactivité autour de questionnements transversaux, à travers différents ateliers et tables-rondes.

Une initiative ouverte et partenariale

Etablissement public national d'enseignement supérieur et de recherche, AGROPARISTECH propose depuis plus de 12 ans des formations professionnelles sur l'évaluation environnementale et sur la compensation écologique. L'acquisition de ces compétences a également été introduite dans les formations initiales d'ingénieurs des secteurs publics et privés portées par l'établissement.

Reflet de la pluralité des regards recherchée lors de ce séminaire, AGROPARISTECH s'est associé aux partenaires suivants :
- le secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFEE),
- la société française pour le droit de l'environnement (SFDE),
- le Cerema.

La programmation scientifique et l'animation ont été confiées à un collectif d'experts, spécialistes et praticiens du secteur public et du secteur privé, investis de longue date dans les réflexions et pratiques sur l'évaluation environnementale. Quelles que soient leurs activités professionnelles, ils y participent à titre rigoureusement bénévole.

lundi 5 septembre . . .

10h-10h30 — Accueil café

10h30 - 10h45 — Ouverture et mot d'accueil (AgroParisTech)
Objectifs et déroulé du séminaire (Comité d'organisation)

séance plénière

10h45 - 12h30 — table ronde

L'évaluation environnementale : quel vécu ? quelles innovations ? Panorama à travers les retours d'expériences

Depuis plusieurs décennies, les démarches d'évaluation environnementale se généralisent dans le monde. Ces dispositifs d'intégration de l'environnement ont connu un renforcement notable ces dix dernières années, en particulier autour des enjeux d'atténuation des impacts et d'évaluation stratégique ; l'évaluation environnementale devient un concept large qui ne se limite pas à des aspects procéduraux ou qui s'opposerait à des dispositifs d'évaluation plus sectoriels. En France, quelques décennies après la loi de protection de la nature de 1976, la loi Grenelle II confirme cette tendance, via la dynamique du droit européen, en particulier avec le renforcement du cadre pour les mesures « éviter, réduire, compenser » et l'extension du champ d'application de l'évaluation environnementale stratégique.
L'implication de la société civile et des ONG a également contribué à ce renforcement, exigeant plus de performance environnementale dans le cadre de procédures plus ouvertes au débat avant la décision. Quelle est aujourd'hui le retour d'expérience des acteurs dans la mise en œuvre de ces démarches et quant à leurs évolutions ?

Témoignage sur l'intégration progressive des préoccupations environnementales dans les projets d'ouvrage de transport d'électricité, D. Pincemaille et E. Droeven (RTE)
Les apports de l'évaluation environnementale en faveur de l'environnement, J.-M. Valet (Cerema) et J.-F. Donque (Annemasse Agglo)
Enjeux des démarches d'évaluation environnementale pour le réseau FNE, E. Martinie-Cousty (FNE-CESE)
La prise en compte de l'évaluation environnementale par le commissaire enquêteur, J.-P. Chaulet (CNCE)
Témoignage d'un cabinet d'avocat sur l'évaluation environnementale, Me J.-J. Giudicelli et Me L. Givord (Cabinet d'avocats AdDen)
Retours sur la pratique de l'évaluation environnementale ex-ante au sein de l'évaluation des politiques publiques, L. Barbut (Cabinet EPICES-SFE)

éclairages

Le point de vue du comité d'organisation : forces et faiblesses de la pratique actuelle de l'évaluation environnementale, quelles questions pour la communauté des acteurs ?

12h30 - 14h — déjeuner libre (à proximité)

14h-17h — ateliers

L'efficacité environnementale de l'évaluation en question (s)

atelier 1

L'évaluation environnementale dans le temps : entre anticipation, actualisation et pérennisation

Quelle que soit leur nature, les démarches d'évaluation environnementale sont marquées par la dimension temporelle : dans le séquencement logique de la réflexion, dans l'anticipation des effets et la mise en œuvre de mesures correctrices, dans la capitalisation d'information et le suivi, dans le temps long des effets cumulés à l'échelle d'un territoire ou des changements globaux.
Cet atelier invitera à mettre en partage ces visions du temps et dégager des questionnements porteurs pour la réflexion et la pratique, dans le souci d'améliorer l'efficacité environnementale de l'évaluation, à savoir la prise en compte de l'environnement dans les faits.

Pour une étude d'impact environnemental adaptée à son temps, S. Carrez (Université Sophia-Antipolis)
La prise en compte des enjeux de nature en ville pour des projets urbains : de l'état des lieux au suivi, M. Guibert (MEEM)
L'étude d'impact comme levier de financement durable en faveur de la biodiversité, O. Thiam (Cabinet OT, Sénégal)
Séquence ERC et temporalité : quels défis pour l'étude d'impact en milieu marin?, C. Jacob (Université de Montpellier – Créocéan)
La mise en œuvre et le suivi du plan de gestion environnementale au Togo sur des ouvrages passés ou à venir, R. Tougnon (Cabinet SENET, Togo)
L'évaluation environnementale continue : une démarche essentielle pour l'avenir des sites industriels, M. Radici (Université de Strasbourg – Arcelor-Mittal)
Suivi et mesure de l'efficacité environnementale du Programme détaillé de développement agricole en Afrique, G. Elenga, J. Kunyeka, J.-M. Tekama-kaya (Ministère de l'environnement, RDC) *sous réserve*

Bilan de l'atelier

atelier 2

L'évaluation environnementale dans l'espace : planification et articulation des échelles

Distincte de la dimension temporelle et pourtant reliée, la dimension spatiale renvoie notamment à l'inscription d'un plan ou projet et de ses impacts dans un territoire, lui-même en évolution ou accueillant d'autres initiatives porteuses d'effets sur l'environnement. La question se pose alors rapidement de l'emboîtement des démarches d'évaluation environnementale aux différentes échelles et aux différents niveaux de décision. Confrontés à ces questions ouvertes, les praticiens s'appuient de plus en plus sur des modélisations et autres outils d'analyse spatiale, dont la fonction reste encore mal définie : s'agit-il d'instruments de communication, de gestion, de négociation, d'apprentissage, d'arbitrage ? La technique, parfois refuge, peut-elle éviter les questionnements fondamentaux de démarche et l'exercice des choix ? Cet atelier se penchera sur ces enjeux, abordant aussi les cohérences inter-sectorielles et multi-scalaires que pose la dimension spatiale de l'évaluation environnementale.

Retour sur l'expérience de maîtrise d'œuvre de l'évaluation environnementale du SDRIF, J. Missonnier et N. Laruelle (IAU-IDF)
Planification territoriale : les évolutions juridiques et techniques au service d'une évaluation environnementale de plus en plus intégrée, D. Gemon et S. Grégory (Cabinet Even Conseils)
Articulation entre évaluations environnementales : cas d'un PLU de l'agglomération de La Rochelle, X. Loubert-Davaine (Cabinet Eliomys) et F. Nassiet (CDA de La Rochelle)
Un outil de diagnostic territorial pour décloisonner les approches technique et environnementale, L. Aissani (IRSTEA) et F. Laurent (Cabinet Akajoule)
Méthodologie d'analyse des effets cumulés des défrichements sur un territoire, S. Bertin (Cabinet Ekolog)
Approche cartographique et experte de la compensation écologique du développement durable, A.-C. Vaissière (LAMETA)

Bilan de l'atelier

éclairages

17h15 - 17h45 — ***Évaluation environnementale et décision***, L. Mermet (AgroParisTech)

18h - 19h30 — ***Le « off »du séminaire, pour voir et vivre autrement l'évaluation environnementale !***
Les organisateurs du séminaire proposent à ceux qui le souhaitent de prolonger l'échange à l'heure de l'apéritif par un moment convivial, éventuellement ludique et créatif.
Au programme : atelier, animations, surprises...

. . . mardi 6 septembre

9h-9h30 — Accueil café

9h30 - 12h30 — ***La gouvernance de l'évaluation environnementale : pratiques et enjeux***

atelier 3

Jeux d'acteurs et processus d'évaluation environnementale : conception, rapportage, décision

Les démarches d'évaluation environnementale s'inscrivent dans des processus de décisions qu'elles contribuent à nourrir.
Les étapes logiques qu'elles conduisent à franchir et les éléments formalisés qu'elles mettent au débat influencent directement le jeu d'acteurs et la stratégie de chacun : maître d'ouvrage, expert, prestataire, autorité administrative, ONG, population locale, autorité judiciaire…
Cet atelier s'intéressera à clarifier les jeux d'acteurs aux différentes étapes du processus et dégager des pistes et conditions de progrès collectif.

Retours d'expérience sur les cadrages préalables formels, C. Barthod (Ae CGEDD), J. Missonnier et N. Laruelle (IAU-IDF)

Le chemin entre l'évaluation environnementale et la réalisation des mesures compensatoires, O. Uzanu (Conseil départemental des Deux-Sèvres)

Le juge administratif face à l'évaluation environnementale, P. Marcantoni (Université Paris I Panthéon-Sorbonne)

L'implication des parties prenantes dans la continuité écologique, C.-E. Mercier (Cabinet Atesyn)

Expériences relatives à la concertation et à la consultation du public, C. Karlin (SNCF Réseau)

Optimiser la démarche d'évaluation environnementale stratégique (EES), L. Boutot (Cabinet Oréade-Brèche)

Bilan de l'atelier

atelier 4

Les enjeux démocratiques des démarches d'évaluation environnementale

La participation du public aux phases déterminantes de la conception et de la mise en œuvre des projets restent encore largement en deçà des attentes, quels que soient les principes de l'évaluation environnementale et les efforts entrepris pour améliorer les démarches à cet égard. Quelles sont les raisons de cette faiblesse, parfois accompagnée de tensions et conflits ? Quels sont les blocages ? Des changements dans les procédures (en particulier dans la temporalité des évaluations), dans les outils mobilisés (en particulier au regard de la dimension spatiale de l'évaluation) ou dans la pratique de la transparence des processus peuvent-ils avoir un impact ? Plus de 20 ans après la consécration des principes du développement durable, comment assurer une pluralité d'expression et l'exercice des responsabilités collectives ? Existe-t-il une vision pouvant faire consensus de l'intérêt général ? Quel rôle l'évaluation environnementale joue-t-elle dans les arbitrages entre les enjeux d'environnement et les considérations socio-économiques ?

Procédure démocratique et évaluation environnementale, S. Tessé (MEEM)

Prise en compte du développement durable dans les évaluations ex-ante des projets en lien avec les phases de concertation, S. Villette (Cerema)

L'évaluation environnementale collaborative, G. Lhuillier (ENS Rennes), Me J.-L. Mauduit et Me E. Rebourg (Cabinet d'avocats MLG et associés)

Identification participative d'un tracé optimal comme outil d'aide à la décision : cas des projets d'interconnexion électrique prioritaires de l'EEEOA, H. Coulibaly (expert pour l'EEEOA, Bénin)

Participation du public et suivi environnemental des projets d'implantation des antennes de télécommunication RDC, D. Mbomba (Réseau ASSADEV international, RDC) et G. Elenga (Ministère de l'environnement, RDC) *sous réserve*

Bilan de l'atelier

12h30 - 14h — Déjeuner libre (à proximité)

14h - 14h30 — ***Rapportage express des ateliers et discussion***

14h30 - 16h30 — ***L'avenir de l'évaluation environnementale en question(s)***

séance plénière

éclairages

Évaluation des impacts sur l'environnement en péril : la nécessité d'agir, G. Côté et J.-P. Waaub (SIFEE)

Le point de vue d'Yves Jégouzo (Université Paris I Panthéon-Sorbonne)

table ronde 1

L'évaluation environnementale, une démarche parmi d'autres ?

L'évaluation environnementale sera mise en contexte dans le champ des différentes pratiques d'intégration de l'environnement ou d'évaluation d'impacts environnementaux : RSE-RSO, démarches d'éco-conception, certifications, labels et normes mis à la disposition des acteurs économiques et des pouvoirs publics, mais aussi des référentiels promus par les ONG comme l'empreinte écologique.
Comment améliorer le rôle, la lisibilité et l'efficacité de l'évaluation environnementale dans un tel contexte ?

L'éco-conception : une transformation de fond, V. Auriat (SNCF Réseau)

Évaluation environnementale et démarche ÉcoQuartiers, F. Bertrand (MEEM/MLHD)

Retours d'expérience des programmes ASF de requalification d'autoroutes existantes en faveur de la biodiversité, C. Heurtebise (Vinci Autoroutes - Réseau ASF)

Évaluation environnementale et RSO : fausses proximités et vrais conflits d'intérêts, M. Leroy (AgroParisTech et MRM)

table ronde 2

Comment renforcer l'efficacité et l'appropriation de l'évaluation environnementale ?

J.-L. Bourgeois (adjoint au maire de Beauvais)
L. Pacaud (sous-préfet de Chatellerault)
C. Grisez (directrice adjointe de la DRIEE)
E. Martinie-Cousty (administratrice FNE- membre du CESE)
A.-M. Gaudet (ACEE, Canada) *sous réserve*

16h30 - 17h — ***Conclusion et clôture par le comité d'organisation***

Inscriptions gratuites et renseignements sur :
www.evaluationenvironnementale.fr

Contact :
SeminaireEE@gmail.com

Composition du comité de programmation du séminaire

- **Armelle Caron** (AgroParisTech)
- **Gilles Côté** (SIFEE)
- **Cyril Gomel** (chargé d'enseignement à AgroParisTech)
- **Charlotte Le Bris** (Cerema)
- **Michaële Le Saout** (DREAL Nouvelle Aquitaine)
- **Maya Leroy** (AgroParisTech et MRM)
- **Xavier Loubert-Davaine** (Cabinet Eliomys)
- **Marthe Lucas** (Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse UAPV-IMBE)
- **Sylvain Monteillet** (chargé d'enseignement à AgroParisTech et à l'Université de Strasbourg)
- **Michèle Phélep** (MEEM)
- **Nicolas Richard** (Cabinet Fario)
- **Serge Soumastre** (SFDE)

Site AgroparisTech - ENGREF
19 avenue du Maine, Paris 15ème
Métro Montparnasse-Bienvenüe

l'école se trouve à côté de la gare Montparnasse
métro : 4,6,12 et13 sortie n° 2 «Place Bienvenüe»
bus : 28, 58, 82, 89, 91, 92, 95 et 96